

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

## Nom de la certification professionnelles

Diagnostiqueur(euse) immobilier

### Présentation du métier

#### Présentation :

Le diagnostiqueur immobilier assume un rôle crucial en effectuant des diagnostics obligatoires pour évaluer l'état des biens immobiliers lors de transactions. À travers des inspections détaillées, il collecte des données et rédige des rapports précis mentionnant l'état des propriétés ainsi que les éventuels risques ou non-conformités. Ce professionnel doit maintenir une expertise technique pointue, suivre les réglementations en vigueur et démontrer d'excellentes compétences en communication pour conseiller les clients et garantir la conformité des évaluations effectuées.

#### Prérequis à la certification ainsi qu'au bloc de compétence :

Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 4 (BAC) au minimum dans les domaines techniques du bâtiment.

ou

Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de de niveau 4 (BAC) au minimum et de justifier d'une expérience professionnelle de 1 an minimum dans les domaines techniques du bâtiment.

ou

Justifier d'au moins 3 ans d'une expérience professionnelle dans les domaines technique du bâtiment

ou

Avoir suivi le cursus de formation Diagnostiqueur Immobilier.

#### Prérequis à la formation ou aux modules de formation en lien avec le bloc concerné :

Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de de niveau 4 (BAC) au minimum

Ou

Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 3 (CAP) au minimum et de justifier de 1 an au minimum d'expérience professionnelle

Ou

Justifier d'au moins 4 ans d'une expérience professionnelle.

**BLOC 1**

**Titre : Identification des missions de diagnostics immobiliers**

Modalités d'organisation de l'épreuve : L'évaluation est réalisée à travers un mémoire sur cas et une mise en situation devant le jury ; l'ensemble est détaillé dans les modalités d'évaluation par compétences. Il y aura 15 minutes de soutenance devant le jury par le candidat et réponse aux questions du jury.

Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>B1A1</b> : Identification des diagnostics immobilier et élaboration d'une offre technico-commerciale détaillée.	<b>B1A1C1</b> Identifier les diagnostics nécessaires en lien avec le bien défini en utilisant une fiche d'intervention, dans le but de se conformer aux exigences de diagnostics immobiliers imposées par la réglementation en vigueur et de répondre au besoin du client.	<b>B1A1C1ME1 / B1A1C2ME2 / B1A1C3ME3</b> <b>Partie 1 : Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire ; à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury, un exemple de fiche d'intervention. Cette fiche vise à aider le candidat à identifier les diagnostics obligatoires lors de la vente ou de la location d'un logement en fonction de sa situation.  <b>Partie 2 : Mise en situation :</b> À la suite du scénario pratique alloué, le candidat réalise une proposition en fonction des caractéristiques d'un logement à vendre ou à louer et il doit réagir à une demande d'un client concernant la réalisation des diagnostics immobilier. Il doit répondre aux questions et aux doutes du jury en fournissant des explications pertinentes qui soutiennent ses décisions. (5 minutes)	<b>B1A1C1ME1CE1</b> - Démontre une compréhension claire des obligations et des attentes du client en ce qui concerne les diagnostics immobiliers. - Identifie les exigences réglementaires en vigueur pour les diagnostics immobiliers spécifiques à la mission, y compris les normes, les méthodologies et les délais.
	<b>B1A1C2</b> Recueillir et analyser les données techniques et réglementaires en vue de valider les missions des diagnostics immobiliers obligatoires, à l'aide de la fiche d'intervention.		<b>B1A1C2ME2CE2</b> - Utilisation pertinente de la fiche d'intervention fournie par le client, en identifiant les éléments clés, les missions requises et les informations essentielles. - Analyse les données collectées pour déterminer quelles missions de diagnostics immobiliers sont obligatoires en fonction de la nature du bien, de son emplacement et de sa date de construction. - Communique de manière claire et efficace avec le jury pour discuter de la proposition, répondre à ses questions et clarifier les missions recommandées.

	<p><b>B1A1C3</b> Etablir une offre commerciale cohérente en fonction des spécificités techniques du bâtiment afin d'accompagner son client dans ses obligations en tant que vendeur ou propriétaire bailleur d'un bien immobilier.</p>	<p><b>B1A1C3ME3 / B1A1C4ME4</b> <b>Mise en situation :</b> À la suite du scénario pratique attribué, le candidat expose devant le jury une offre commerciale personnalisée. Il est tenu de réagir aux interrogations et aux réserves du jury en fournissant des explications pertinentes à l'appui de ses décisions. (5 minutes)</p>	<p><b>B1A1C3ME3C3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à identifier les besoins du client liés aux diagnostics immobiliers.</li> <li>- Elabore une offre commerciale adaptée aux spécificités techniques du bâtiment et aux obligations du client.</li> <li>- Pertinence des solutions proposées en fonction des besoins du client.</li> <li>- Aptitude à répondre de manière précise et convaincante aux questions du jury ou du client.</li> </ul>
	<p><b>B1A1C4</b> Conduire un entretien de vente en exposant de manière détaillée son offre, en accompagnant celle-ci d'une argumentation commerciale dans le but de conclure la commande.</p>		<p><b>B1A1C4ME4C4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarté dans la présentation détaillée de l'offre, mettant en évidence les caractéristiques et avantages pertinents pour le client.</li> <li>- Capacité à formuler des arguments persuasifs en faveur de l'offre présentée.</li> <li>- Adaptabilité de l'argumentation en fonction des réactions et des questions du jury.</li> <li>- Écoute attentivement les besoins du client et à ajuster l'offre en conséquence.</li> <li>- Présentation des étapes de suivi post-vente, y compris la gestion des documents contractuels</li> </ul>
	<p><b>B1A1C5</b> Élaborer un ordre de mission pour consigner les conditions générales de réalisation des diagnostics en contractualisant les engagements du donneur d'ordre ou de son représentant et ceux de l'opérateur de diagnostic.</p>	<p><b>B1A1C5ME5</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury, un modèle d'ordre de mission complété.</p>	<p><b>B1A1C5ME5C5</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un ordre de mission complet et clair qui consigne les conditions générales de réalisation des diagnostics, y compris les missions requises, les délais, les obligations légales, les responsabilités du client, et celles de l'opérateur de diagnostic.</li> <li>- L'ordre de mission rédigé est clair, précis et cohérent Il est facile à comprendre et ne prête pas à confusion.</li> </ul>

<b>B1A2</b> : Proposition de mission et définition de l'offre commerciale résultant d'un diagnostic ou de contrôles qui ne sont pas assujettis à des contraintes réglementaires	<b>B1A2C1</b> Concevoir et mettre en place une proposition commerciale spécifique aux diagnostics immobiliers non obligatoires réglementairement lors de la vente ou de la location d'un bien immobilier, dans le but de sensibiliser le client aux risques sanitaires et environnementaux associés.	<b>B1A2C2ME1 / B1A2C2ME2</b> <b>Partie 1 : Mémoire sur cas :</b> Le candidat développe dans un mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury, les offres complémentaires aux diagnostics immobiliers lors de la vente ou de la location d'un bien immobilier.  <b>Partie 2 : Mise en situation :</b> À la suite du scénario qui lui est assigné, le candidat élabore une proposition de services additionnels en complément des diagnostics immobiliers. Il présente ensuite cette offre commerciale complémentaire au jury, étant requis de répondre aux questions et aux préoccupations du jury en fournissant des explications pertinentes étayant ses choix. (5 minutes)	<b>B1A2C2ME1CE1</b> - Maîtrise les diagnostics non obligatoires, y compris leur nature, leur pertinence, et leur impact sur la santé et l'environnement. - Identifie et explique de manière détaillée les risques sanitaires et environnementaux potentiels associés au bien immobilier. - Aptitude à adapter sa proposition commerciale en fonction des caractéristiques du bien immobilier et des préoccupations spécifiques du client.
	<b>B1A2C2</b> Maîtriser la conduite d'un entretien de vente, incluant la présentation d'une offre complémentaire assortie d'une argumentation commerciale et technique, en vue de conclure une vente.		<b>B1A2C2ME2CE2</b> - Maîtrise approfondie des produits ou services proposés, y compris les caractéristiques techniques et les avantages pour le client. - Introduit une offre complémentaire de manière pertinente en expliquant de façon détaillée les caractéristiques techniques et les avantages de l'offre complémentaire. - Clarté dans la présentation de l'offre principale, mettant en évidence ses caractéristiques et avantages pertinents pour le client. - Capacité à répondre de manière précise et complète aux questions du jury concernant l'offre et l'offre complémentaire.
<b>B1A3</b> : Accueil d'une personne en situation de handicap en mission	<b>B1A3C1</b> Créer un environnement accessible et adapté aux besoins spécifiques de la personne en situation de handicap sur la mission afin qu'elle puisse y participer en adaptant les accès et le temps à la mission.	<b>B1A3C1ME1 / B1A3C2ME2/ B1A3C3ME3</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury, une sélection de sites pertinents pour suivre les avancées et les informations concernant l'accompagnement, l'adaptation et la prise en charge des Personnes en Situation de Handicap (PSH).	<b>B1A3C1ME1CE1</b> - Évalue l'accessibilité des lieux et des installations pour garantir l'accès à la personne en situation de handicap. - Propose les modifications et adaptations à réaliser en fonction du type de handicap de la personne. - Prévoit les ajustements dans le temps de travail ou des pauses pour permettre à la personne en situation de handicap de participer à la mission dans son intégralité.

	<p><b>B1A3C2</b> Comprendre les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap en adaptant sa communication, sa gestuelle ... afin de s'assurer que le message à passer a été compris.</p> <p><b>B1A3C3</b> Surveiller de manière constante les règles réglementaires et les pratiques actuelles concernant l'intégration des personnes en situation de handicap via des flux RSS dédiés à ce domaine, dans le but de se conformer aux normes en vigueur.</p>		<p><b>B1A3C2ME2CE2</b> - Détermine les différents handicaps moteurs, mental, cognitif psychique. - Choisi les outils de communication adapté au handicap de la personne</p> <p><b>B1A3C3ME3CE3</b> - Effectue une surveillance active du domaine du handicap en utilisant des flux RSS comme source d'information. - Échange et entretient des relations de communication avec les partenaires impliqués dans le domaine du handicap. - Exploite les données recueillies lors de la veille pour en tirer des enseignements et des informations pertinentes.</p>
<p><b>BLOC 2</b></p> <p><b>Titre Conduite avec méthodologie d'une mission de diagnostics immobiliers</b></p> <p>Modalités d'organisation de l'épreuve : L'évaluation est réalisée à travers un mémoire sur cas et une présentation d'une partie du mémoire au jury à l'oral ; l'ensemble est détaillé dans les modalités d'évaluation par compétences. Il y aura 30 minutes de soutenance devant le jury par le candidat et réponse aux questions du jury.</p>			
Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>B2A1</b> : Élaboration précise d'une méthode standardisée pour les missions de diagnostics	<b>B2A1C1</b> Élaborer et améliorer des prestations ainsi que des procédures techniques et opérationnelles uniformes pour les diagnostics, en vue de la rédaction des rapports de visite, tout en observant les réglementations propres à chaque	<b>B2A1C1ME1</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury, des procédures opérationnelles uniformes pour la réalisation de diagnostics.	<b>B2A1C1ME1CE1</b> - Capacité à concevoir et à améliorer des méthodes et des procédures techniques pour les diagnostics, en tenant compte des particularités propres à chaque domaine, tout en garantissant leur conformité aux réglementations en vigueur. - Respecte les réglementations spécifiques à

	domaine.		chaque domaine lors de l'élaboration des procédures et de la rédaction des rapports de visite. - Présente les améliorations apportées aux prestations et aux procédures techniques et opérationnelles, en mettant en avant les raisons de ces changements, leurs avantages, et la manière dont ils répondent aux besoins spécifiques du domaine.
	<p><b>B2A1C2</b> Prévoir et administrer le matériel et les équipements de protection nécessaires pour exécuter la mission, permettant ainsi la réalisation complète des mesures et des essais conformes aux normes d'intervention et aux réglementations en matière de prévention des risques d'intervention en établissant un plan de prévention.</p>	<p><b>B2A1C2ME2</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury, une analyse des besoins spécifiques de chaque mission de diagnostic ainsi qu'un plan de prévention détaillé pour la réalisation des différentes missions</p>	<p><b>B2A1C2ME2CE2</b> - Elabore un plan de prévention détaillé pour les différentes missions, en prenant en compte les risques spécifiques et en décrivant les mesures de prévention à mettre en place. - Identifie correctement les objectifs de la mission, les équipements et le matériel requis, ainsi que les ressources humaines nécessaires pour accomplir le travail. - Choisis convenablement, le matériel et les équipements de protection nécessaires pour les différentes missions, en tenant compte des normes d'intervention et des réglementations en matière de sécurité. - Administre correctement les équipements de protection, en s'assurant qu'il est adéquatement configuré, utilisé et entretenu. - Suit les normes d'intervention spécifiques aux missions, en garantissant que les mesures et les essais sont réalisés conformément aux meilleures pratiques.</p>

	<p><b>B2A1C3</b> Analyser les éléments à inspecter sur un site, dans le but de recueillir toutes les informations nécessaires à la rédaction des rapports de contrôle, tout en respectant les réglementations qui définissent le contenu, la méthodologie et les modalités de réalisation des diagnostics immobiliers.</p>	<p><b>B2A1C3ME3</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury, une procédure lui permettant de d'identifier correctement les éléments spécifiques à inspecter sur un site, en fonction du type de diagnostic immobilier à réaliser.</p>	<p><b>B2A1C3ME3CE3</b> - Maitrise les réglementations spécifiques aux diagnostics immobiliers, y compris les lois, les normes et les directives qui définissent le contenu, la méthodologie et les modalités de réalisation des diagnostics. - Identifie correctement les éléments spécifiques à inspecter sur un site, en fonction du type de diagnostic immobilier à réaliser. - Recueille toutes les informations nécessaires pour la rédaction des rapports de contrôle, comme la collecte de données, la prise de mesures, la réalisation de tests, la prise de photographies.</p>
	<p><b>B2A1C4</b> Détecter et évaluer les risques graves pour la santé et l'environnement, qui représentent un danger sérieux pour les individus, tels que le saturnisme, les situations critiques résultant de défaillances dans les installations de gaz, ou la présence d'amiante friable en suivant et en appliquant les protocoles de protection des personnes en conséquence.</p>	<p><b>B2A1C4ME4</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury, un document qui précisément répertorie les risques graves pour la santé et l'environnement en fonction de la mission en cours, incluant une évaluation du niveau de risque associé et la mise en place d'un protocole spécifique.</p>	<p><b>B2A1C3ME4CE4</b> - Identifie correctement les risques graves pour la santé et l'environnement, tels que le saturnisme, les défaillances dans les installations de gaz, ou la présence d'amiante friable. - Evalue la gravité des risques identifiés, en prenant en compte les conséquences potentielles pour la santé des individus et l'environnement. - Elabore les protocoles de protection des personnes en conséquence des risques identifiés.</p>
<p><b>B2A2</b> : Établissement d'un Constat de Réalisation d'Exposition au Plomb en stricte conformité avec la réglementation actuellement en vigueur.</p>	<p><b>B2A2C1</b> Inspecter un bien immobilier pour évaluer la concentration en plomb dans les revêtements du bien, identifiant ceux qui en contiennent, décrivant leur état de conservation, et repérant, le cas échéant, les situations présentant un risque de saturnisme infantile ou de dégradation du bâtiment, en suivant le protocole spécifique à la réalisation d'un</p>	<p><b>B2A2C1ME1 / B2A2C2ME2 / B2A2C3ME3</b> <b>Partie 1 : Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury un rapport de Constat de Risque d'Exposition au Plomb conformément à la réglementation sur un logement.</p>	<p><b>B2A2C1ME1CE1</b> - Compréhension des réglementations actuelles relatives au plomb dans les bâtiments, comprenant les normes et les impératifs légaux associés au Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP). - Possède une expertise dans la mise en œuvre des tâches de repérage des revêtements contenant du plomb, de l'évaluation de leur état de préservation, ainsi que des procédures à suivre lors de ces repérages.</p>

	<p>Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) tel que défini dans la réglementation en vigueur.</p>	<p><b>Partie 2 : Présentation au jury</b> Lors de l'entretien avec les membres du jury, le candidat expose son rapport, détaille sa démarche pour effectuer un CREP, et décrit le protocole d'utilisation d'un appareil à fluorescence X. Le candidat est également tenu de répondre aux interrogations et aux objections du jury, tout en justifiant ses décisions.</p>	<p>- Maîtrise le protocole décrit par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb. - Reconnaît et décrit les indicateurs de détérioration du bâtiment, éléments essentiels dans l'élaboration d'un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP).</p>
	<p><b>B2A2C2</b> Effectuer des mesures à l'aide d'un appareil à fluorescence X pour évaluer la concentration en plomb des revêtements, en conformité avec la réglementation en vigueur relative au stockage, au transport et à l'utilisation d'un dispositif contenant une source radioactive.</p>	<p>(5 minutes)</p>	<p><b>B2A2C2ME2CE2</b> - A une compréhension des principes et des méthodes concrètes pour effectuer l'analyse des peintures à l'aide d'un appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au minimum la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse au plomb, et comprend les contraintes et les limitations de cette méthode. - Est familiarisé avec les principes de sécurité associés à l'utilisation d'appareils équipés d'une source radioactive. - Effectue une analyse et évaluation des risques associés à l'exercice de sa profession.</p>
	<p><b>B2A2C3</b> Élaborer un rapport de Constat de Risque d'Exposition au Plomb conformément à la réglementation, dans le but de fournir au commanditaire une décharge de responsabilité en matière de vices cachés et d'informer le candidat acquéreur ou locataire sur les caractéristiques du bien qu'il envisage d'acheter ou de louer.</p>		<p><b>B2A2C3ME3CE3</b> - Élabore un rapport exhaustif, incluant des schémas, et formule des conclusions de manière précise et correctement rédigée. - Rédige un rapport en langue française répondant à la réglementation qui constitue la matérialisation du contrôle effectué.</p>
<p><b>B2A3</b> : Exécution d'une mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.</p>	<p><b>B2A3C1</b> Inspecter un bien immobilier, notamment les logements construits</p>	<p><b>B2A3C1ME1 / B2A3C2ME2 / B2A3C3ME3</b> <b>Partie 1 : Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à</p>	<p><b>B2A3C1ME1CE1</b> - A une bonne expertise des réglementations actuelles relatives à l'amiante, englobant les</p>

	<p>avant 1997, pour identifier la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante, tout en se conformant à la réglementation actuelle en suivant les étapes spécifiques du repérage, de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits amiantés selon les critères définis afin de produire un rapport de repérage complet à remettre au propriétaire, conformément aux exigences réglementaires en vigueur.</p>	<p>réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury un rapport d'une mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante conformément à la réglementation sur un logement.</p> <p><b>Partie 2 : Présentation au jury :</b> Pendant l'entretien avec les membres du jury, le candidat présente son rapport, explique en détail son approche pour effectuer la détection de matériaux et produits contenant de l'amiante, et expose sa méthodologie de prélèvement, tout en prenant en compte les mesures de prévention des risques professionnels associés à la présence d'amiante. En outre, le candidat doit répondre aux questions et aux objections du jury, en fournissant des justifications appropriées pour ses choix. (5 minutes)</p>	<p>normes et les impératifs légaux associés au repérage de l'amiante.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possède une maîtrise des méthodes de repérage décrites dans les articles R. 1334-20 et R. 1334-21 du code de la santé publique.</li> <li>- Possède une expertise dans l'application des méthodes d'évaluation par zone homogène de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, tel que défini à l'article R. 1334-27 du même code.</li> <li>- Définie et met en œuvre des zones de similitudes d'ouvrages.</li> <li>- Détermine avec précision la quantité de sondages nécessaires, effectue des prélèvements en stricte conformité avec la réglementation, et, le cas échéant, prépare un échantillon en respectant les exigences techniques, quantitatives, de conditionnement, de traçabilité, et en maintenant une maîtrise adéquate du risque de contamination.</li> </ul>
	<p><b>B2A3C2</b> Effectuer le prélèvement d'un ou de plusieurs échantillons en vue d'établir une conclusion concernant la présence d'amiante, en suivant les protocoles d'intervention stipulés dans la réglementation liée à la réalisation du repérage et à la prévention des risques associés à la présence d'amiante.</p>		<p><b>B2A3C2ME2CE2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalise une analyse de risque en lien avec l'exercice de son activité, en identifiant, évaluant et gérant les risques potentiels liés au diagnostic amiante, tout en mettant en place des mesures de prévention appropriées pour assurer la sécurité du personnel, des occupants et la préservation de l'environnement.</li> <li>- Possède une maîtrise des protocoles d'intervention dans le cadre du repérage amiante, tout en étant capable de mettre en place les mesures de prévention collectives et individuelles appropriées.</li> </ul>

	<p><b>B2A3C3</b> Rédiger un rapport sur l'état de présence d'amiante dans le logement, conformément à la réglementation en vigueur, dans le but de fournir au commanditaire une exonération de responsabilité en matière de vices cachés et d'informer le candidat acquéreur ou locataire sur les caractéristiques du bien qu'il envisage d'acheter ou de louer.</p>		<p><b>B2A3C3ME3CE3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédige un rapport exhaustif en incluant des croquis ou des plans, en spécifiant clairement le type de vue, (plans ou élévations). Le rapport est complet et fourni une représentation visuelle précise de l'ensemble des informations pour une compréhension optimale</li> <li>- Exprime dans son rapport de manière claire des conclusions ainsi que des recommandations en stricte conformité avec les dispositions réglementaires applicables à la réalisation des repérages des matériaux et produits listés dans les catégories A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.</li> <li>- Produit un rapport en français en stricte conformité avec la réglementation en vigueur, rapport qui représente la concrétisation du contrôle réalisé.</li> <li>- Connais le principe de fonctionnement de la plateforme SI-Amiante</li> </ul>
<p><b>B2A4</b> : Élaboration d'un constat concernant la présence de termites.</p>	<p><b>B2A4C1</b> Inspecter un bâtiment pour établir si des insectes xylophages, notamment les termites, sont présents dans un logement, en respectant les normes réglementaires en appliquant une méthodologie d'inspection visuelle minutieuse de tous les éléments et structures du bâtiment, ainsi que des sondages sur les structures en bois, conformément à la réglementation en vigueur afin de produire un rapport de repérage complet à remettre au propriétaire, conformément aux exigences réglementaires en vigueur.</p>	<p><b>B2A4C1ME1 / B2A4C2ME2</b> <b>Partie 1 : Mémoire sur cas</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury un rapport d'une mission d'un constat concernant la présence de termites conformément à la réglementation sur un logement.</p> <p><b>Partie 2 : Présentation au jury</b> Au cours de la discussion avec les membres du jury, le candidat expose son rapport, détaille sa démarche d'inspection visuelle pour identifier la présence de termites dans</p>	<p><b>B2A4C2ME2CE1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détient une connaissance adéquate des textes réglementaires associés au diagnostic termites.</li> <li>- Détient des connaissances concernant le bois et les matériaux dérivés, y compris leurs agents de dégradation biologique, leur durabilité naturelle et acquise, ainsi que leurs diverses applications en construction.</li> <li>- A des connaissances concernant les diverses approches et outils de lutte contre les termites, à la fois en matière de prévention et de traitement.</li> <li>- Applique une méthodologie et utilise les outils adaptés à l'activité.</li> <li>- Met en œuvre une méthodologie appropriée pour la réalisation des états relatifs à la présence</li> </ul>

	<p><b>B2A4C2</b> Rédiger un rapport sur la situation relative à la présence de termites dans le logement, situé au sein des zones définies par les préfets comme contaminées par les termites ou susceptibles de l'être, pour le fournir au commanditaire en vue d'activer une clause d'exonération de la garantie des vices cachés liés à la présence de termites, en conformité avec la loi n°99-471 du 8 juin 1999, telle que modifiée par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005.</p>	<p>un logement et ses alentours. De plus, le candidat est tenu de répondre aux interrogations et aux objections du jury tout en étayant ses décisions de manière adéquate. (5 minutes)</p>	<p>des termites dans le bâtiment ce et utilise les instruments adaptés pour cette tâche.</p> <p><b>B2A4C2ME2CE2</b> - Capacité à appliquer correctement les dispositions légales dans la rédaction du rapport, en veillant à ce qu'elles soient respectées. - Rédaction d'un rapport en langue française qui constitue la matérialisation des contrôles effectués, incluant l'exactitude des informations, la clarté de l'expression, et la pertinence des détails fournis.</p>
<p><b>B2A5</b> : Etablissement d'un état de l'installation intérieure de gaz</p>	<p><b>B2A5C1</b> Conduire une évaluation des risques inhérents à l'utilisation du gaz dans des logements en inspectant le bien d'habitation, conformément à la réglementation en vigueur qui définit les critères, les méthodes et les procédures à appliquer afin d'élaborer un rapport de visite destiné au commanditaire pour documenter les conclusions de l'inspection.</p>	<p><b>B2A5C1ME1 / B2A5C2ME2 / B2A5C3ME3</b> <b>Partie 1 : Mémoire sur cas</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury un rapport d'une mission d'un état de l'installation intérieure de gaz conformément à la réglementation sur un logement.</p> <p><b>Partie 2 : Présentation au jury</b> Lors de la discussion avec les membres du jury, le candidat expose son rapport et décrit en détail sa méthode pour effectuer un diagnostic de l'installation intérieure de gaz, en expliquant les divers tests et mesures effectués au cours de sa mission. De plus, le candidat est tenu de répondre aux interrogations et aux objections du jury,</p>	<p><b>B2A5C1ME1CE1</b> - Maîtrise les réglementations, les directives techniques concernant la prévention des risques associés à l'utilisation du gaz, ainsi que les textes réglementaires en matière de diagnostic des installations intérieures au gaz. - Applique la méthodologie requise pour la réalisation de l'état des installations intérieures de gaz et utilise efficacement les outils spécifiques à cette tâche.</p>
	<p><b>B2A5C2</b> Conduire des contrôles par le biais d'essais et de mesures sur les équipements fonctionnant au gaz, en respectant la réglementation en vigueur, en vue de repérer et signaler sans délai tout risque grave pour les utilisateurs en utilisant le matériel approprié.</p>		<p><b>B2A5C2ME2CE2</b> - Choisie et à utiliser adéquatement le matériel spécialisé requis pour effectuer les contrôles, les mesures et les essais, en garantissant la précision des résultats. - Exécute les contrôles et les essais sur les équipements au gaz de manière méthodique, précise et complète, en suivant les procédures</p>

		<p>en fournissant des explications pertinentes pour justifier ses décisions. (5 minutes)</p>	<p>établies.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie de manière efficace les risques graves liés aux équipements au gaz, y compris les dangers potentiels pour les utilisateurs, et les signale immédiatement.</li> <li>- Réagit promptement en cas de découverte d'un risque grave, en prenant les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des utilisateurs et le respect de la réglementation en vigueur.</li> </ul>
	<p><b>B2A5C3</b> Rédiger un rapport sur l'état de l'installation intérieure de gaz, en documentant les anomalies identifiées sur cette installation, dans le but de le remettre au commanditaire pour activer la clause d'exonération de la garantie des vices cachés, tout en informant le candidat à l'acquisition ou à la location sur les caractéristiques du bien qu'il envisage d'acheter ou de louer.</p>		<p><b>B2A5C3ME3CE3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et de classe, dans son rapport, de manière précise les anomalies liées à l'installation intérieure de gaz, en distinguant les problèmes mineurs des risques potentiels majeurs.</li> <li>- Rédige un rapport réglementaire de manière claire, concise et précise, en utilisant un langage technique approprié, tout en assurant une présentation professionnelle du document qui constitue la matérialisation des contrôles effectués.</li> </ul>
<p><b>B2A6</b> : Élaboration du constat de l'état de l'installation électrique.</p>	<p><b>B2A6C1</b> Conduire l'inspection d'un bien immobilier pour repérer les défauts électriques mettant en danger la sécurité des occupants, en utilisant des contrôles visuels, des essais et des mesures en se conformant à la réglementation en vigueur qui précise les critères, les méthodes, les procédures d'exécution afin de pouvoir élaborer le rapport final.</p>	<p><b>B2A6C1ME1 / B2A6C2ME2 / B2A6C3ME3</b> <b>Partie 1 : Mémoire sur cas</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury un rapport d'une mission d'un état de l'installation intérieure électrique conformément à la réglementation sur un logement.</p> <p><b>Partie 2 : Présentation au jury</b> Pendant l'échange avec les membres du jury, le candidat présente son rapport et détaille sa démarche pour effectuer un</p>	<p><b>B2A6C1ME1CE1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démontre une connaissance approfondie des réglementations et normes en vigueur liées aux installations électriques, y compris les critères de sécurité, les méthodes d'inspection et les procédures d'exécution spécifiques.</li> <li>- Applique une méthodologie structurée pour inspecter les installations électriques, en suivant les procédures établies, y compris les contrôles visuels, les essais et les mesures appropriés.</li> <li>- Choisie et à utilise adéquatement le matériel spécialisé requis pour effectuer les contrôles, les mesures et les essais électriques</li> <li>- Réalise les contrôles et les essais électriques de</li> </ul>

		diagnostic de l'installation électrique, en expliquant les différentes évaluations et mesures réalisées lors de sa mission. Il expose également les mesures de prévention des risques mises en place pour garantir la sécurité, tant la sienne que celle des tiers. De plus, le candidat est chargé de répondre aux questions et aux objections du jury en fournissant des justifications appropriées pour étayer ses choix. (5 minutes)	manière méthodique, précise et complète, en garantissant la fiabilité des résultats.
	<p><b>B2A6C2</b> Apprécier les dangers électriques tout au long de l'intervention, en donnant la primauté aux mesures de protection collective et individuelle conformément aux principes généraux de prévention des risques en mettant en œuvre les procédures de prévention requises pour assurer la sécurité des personnes.</p>		<p><b>B2A6C2ME2CE2</b> - Démontre une compréhension approfondie des dangers électriques potentiels tout au long d'un intervention, y compris les risques d'électrocution, d'incendie et d'autres dangers connexes. - Applique les principes généraux de prévention des risques en identifiant, évaluant et en mettant en œuvre des mesures de prévention appropriées pour minimiser les dangers électriques. - Accorde la priorité à la mise en place de mesures de protection individuelle et collective, en utilisant les équipements de protection personnelle (EPI) et en mettant en œuvre des procédures de sécurité collectives conformes à la réglementation.</p>
	<p><b>B2A6C3</b> Rédiger un rapport détaillant l'état de l'installation électrique, en notant les irrégularités identifiées sur cette installation, dans le but de le remettre au commanditaire pour activer la clause d'exonération de la garantie des vices cachés, tout en informant le candidat à l'acquisition ou à la location sur les caractéristiques du bien qu'il envisage d'acheter ou de louer.</p>		<p><b>B2A6C3ME3CE3</b> - Rédige un rapport finale réglementaire clair, complet et professionnel, en utilisant un langage technique approprié, tout en assurant une présentation soignée du document. - Le rapport final inclut toutes les informations nécessaires pour informer le donneur d'ordre de l'état de l'installation électrique, des risques potentiels, les éventuelles restrictions d'utilisation et les recommandations de sécurité.</p>
<p><b>B2A7</b> : Réalisation D'un Diagnostic De Performance Energétique (DPE)</p>	<p><b>B2A7C1</b> Evaluer la consommation d'un bâtiment en appliquant une méthodologie appropriée, saisir les données recueillies dans un logiciel pour en interpréter les résultats obtenus.</p>	<p><b>B2A7C1ME1 / B2A7C2ME2 / B2A7C3ME3</b> <b>Partie 1 : Mémoire sur cas</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury un rapport d'une mission de diagnostic</p>	<p><b>B2A7C1ME1CE1</b> - Compréhension solide des réglementations et des normes en vigueur liées à la performance énergétique des bâtiments, y compris les exigences légales. - Evalue la consommation d'un bâtiment selon la</p>

		<p>de performance énergétique sur un logement réaliser à l'aide d'un logiciel de son choix, parmi la liste des logiciels validés par les services du ministre chargé de la construction.</p> <p><b>Partie 2 : Présentation au jury</b> Lors de l'entretien avec les membres du jury, le candidat expose son rapport, explique en détail sa méthode de réalisation du diagnostic de performance énergétique, incluant les diverses méthodes utilisées et les recommandations formulées. En outre, le candidat doit être prêt à répondre aux questions et aux objections du jury, en fournissant des justifications appropriées pour étayer ses décisions. (5 minutes)</p>	<p>méthode réglementaire approprié en utilisant des données d'entrée, des outils appropriés, des documents justificatifs, et des valeurs par défaut si nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse et saisie efficacement des données d'entrées relevées afin d'obtenir les résultats d'un diagnostic complet pour l'élaboration du rapport correspondant.</li> <li>- Evalue la consommation d'un bâtiment par la méthode réglementaire des consommations relevées et déterminer les données utiles dans les factures et de les utiliser afin d'élaborer le rapport final.</li> </ul>
	<p><b>B2A7C2</b> Formuler des recommandations basées sur l'évaluation effectuée, en prenant en considération les aspects techniques, juridiques, économiques et environnementaux, puis les communiquer de manière claire et concise à un public non expert.</p>		<p><b>B2A7C2ME2CE2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudie les données d'entrées identifiées pour élaborer des recommandations pertinentes, en prenant en considération les aspects techniques, juridiques, économiques et environnementaux, et en les présentant de manière explicite dans le rapport final</li> <li>- Classe les recommandations par ordre de priorité en fonction de leur efficacité, de leur faisabilité et de leur impact sur la performance énergétique.</li> <li>- Évalue les coûts et les avantages des recommandations proposées, y compris les investissements initiaux et les économies à long terme.</li> <li>- Capacité de communiquer clairement et efficacement les recommandations aux parties concernées, en utilisant un langage accessible et des arguments convaincants.</li> </ul>
	<p><b>B2A7C3</b> Produire un rapport de diagnostic de</p>		<p><b>B2A7C3ME3CE3</b> - Elabore un rapport règlementaire en langue</p>

	performance énergétique résultat concret de la prestation, en fournissant une estimation de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre d'une habitation, servant à informer les futurs acheteurs ou locataires sur le bien à acquérir ou louer, et remis au commanditaire.		française, avec un logiciel de son choix, parmi la liste des logiciels validés par les services du ministre chargé de la construction. - Rédige un rapport clair, complet et professionnel, en utilisant un langage accessible tout en incluant des graphiques ou des visualisations pour une meilleure compréhension. - Communique clairement les résultats du rapport en répondant à toute question ou préoccupation de manière professionnelle.
<b>B2A8</b> : Réalisation d'un diagnostic d'assainissement collectif et autonome.	<b>B2A8C1</b> Analyser les systèmes de traitement des eaux usées d'un bâtiment en vue de détecter d'éventuels risques pour la santé conformément à la législation sur l'eau, afin d'émettre un diagnostic sur l'installation d'assainissement pour identifier d'éventuels dysfonctionnements ou dangers pour la santé et l'environnement, et proposer des travaux de mise en conformité le cas échéant.	<b>B2A8C1M1</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury un rapport d'un diagnostic d'assainissement qu'il aura réalisé sur un bien immobilier.	<b>B2A8C1M1ME1</b> - Connaissance et maîtrise de toutes les réglementations liées au contrôle des installations d'assainissement. - Compréhension et expertise des techniques d'assainissement des bâtiments. - La méthode met en évidence une organisation efficace ainsi qu'une capacité d'observation développée. - Compétence à produire un rapport fiable, notamment un procès-verbal de contrôle des installations existantes.
<p><b>BLOC 3</b></p> <p><b>Titre : Pilotage de son activité de diagnostics immobiliers</b></p> <p>Modalités d'organisation de l'épreuve : L'évaluation est réalisée à travers un mémoire sur cas et une présentation d'une partie du mémoire au jury à l'oral ; l'ensemble est détaillé dans les modalités d'évaluation par compétences. Il y aura 10 minutes de soutenance devant le jury par le candidat et réponse aux questions du jury.</p>			
<b>Activités</b>	<b>Compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>

<p><b>B3A1</b> : Réalisation des tableaux de bord pour suivre son activité concernant les ressources humaines et matériels</p>	<p><b>B3A1C1</b> :</p> <p>Elaborer un système de suivi efficace pour marquer des jalons pendant son cycle de certification personnelle afin de suivre les dates liées aux formations continues, les échéances des contrôles sur ouvrages et les dates de renouvellement de certifications personnelles telles quelles sont définies dans l'arrêté liés aux compétences des diagnostiqueurs immobiliers.</p>	<p><b>B3A1C1ME1</b> :</p> <p><b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury ; un tableau de suivi de son cycle de certification personnelle par domaine.</p>	<p><b>B3A1C1ME1CE1</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indique dans son tableau de suivi les dates clés de son cycle de certification personnelle.</li> <li>- Fait figurer les dates de rappels afin de communiquer la documentation nécessaire auprès du certificateur.</li> <li>- Rappel des dates afin de suivre les formations continues lui permettant de maintenir sa certification personnelle.</li> </ul>
	<p><b>B3A1C2</b> :</p> <p>Concevoir un système métrologique en vue d'assurer la maîtrise de la qualité des résultats des mesures tels qu'ils sont définis dans la réglementation.</p>	<p><b>B3A1C2ME2 / B3A1C3ME3 / B3A1C4ME4 / B3A1C5ME5</b> :</p> <p><b>Partie 1 : Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire ; à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury ; un système métrologique lui permettant d'assurer son équipement, son suivi réglementaire/technique et son approvisionnement.</p>	<p><b>B3A1C2ME2CE2</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est défini les méthodes et les techniques utilisées pour valider les mesures par rapport à la réglementation en vigueur.</li> <li>- Assure que la réglementation est correctement appliquée aux jalons.</li> <li>- Les mesures et les procédures sont correctement documentés.</li> </ul>
	<p><b>B3A1C3</b> :</p> <p>Gérer son matériel et ses équipements afin d'exercer son métier dans le respect de la réglementation à l'aide d'un tableau de gestion du matériel.</p>	<p><b>Partie 2 : Présentation au jury :</b> En échange avec les membres du jury, le candidat présente son système métrologique ainsi que son utilisation afin de réaliser le suivi du matériel en conformité avec la réglementation. Le candidat doit présenter ses arguments de manière claire et convaincante, répondre aux questions et aux objections du jury, et défendre ses choix. (10 minutes)</p>	<p><b>B3A1C3ME3CE3</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un tableau indiquant le matériel nécessaire par domaine en fonction de la réglementation.</li> <li>- Réalise une description détaillée de chaque équipement avec les caractéristiques techniques, date d'achat, numéro de série...</li> <li>- Prend en compte les exigences de stockage pour chaque équipement (température, humidité, sécurité)</li> </ul>
<p><b>B3A1C4</b> :</p> <p>Gérer l'approvisionnement en matériel et consommable imposé par la</p>		<p><b>B3A1C4ME4CE4</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalise un tableau de gestion des stocks par l'inventaire complet de tous les équipements et le matériel utilisés dans votre activité professionnelle.</li> </ul>	

	<p>règlementation à travers un tableau de gestion du matériel.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalise un calendrier d'entretien en précisant la date d'inspection, le prestataire réalisant l'action et la prochaine date d'inspection de chaque équipement le nécessitant.</li> <li>- Etablit des prévisions de durée de vie pour chaque équipement et planifie leur remplacement en conséquence.</li> <li>- Attribue la responsabilité de la gestion et l'entretien de que chaque équipement en désignant la personne ou le service en charge.</li> </ul>
	<p><b>B3A1C5 :</b> Développer un système de suivi de l'information technique et réglementaire par un tableau de suivi de veille afin de pouvoir anticiper l'approvisionnement en nouveau matériel qui serait imposé par la réglementation.</p>		<p><b>B3A1C5ME5CE5 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assure que tous les équipements et le matériel sont conformes aux normes et aux réglementations en vigueur, notamment en ce qui concerne la sécurité, la qualité et l'utilisation appropriée.</li> <li>- Analyse des arrêtés et normes en vigueur imposant le matériel</li> <li>- Indique les abonnements au veille réglementaire concernant le matériel nécessaire pour réaliser les diagnostics.</li> </ul>
<p><b>B3A2 :</b> Réalisation et suivi d'une veille légale, réglementaire et technique du métier de diagnostiqueur immobilier</p>	<p><b>B3A2C1 :</b> Concevoir un suivi de l'information réglementaire en vue de, se tenir informer sur la règlementation en vigueur concernant l'activité de diagnostiqueur (les évolutions métier), d'être informé des jurisprudences associées aux missions de DTT et de s'adapter rapidement aux évolutions réglementaires, à l'aide d'un tableau de suivi de veille</p>	<p><b>B3A2C1ME1 / B3A2C2ME2 :</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire ; à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury ; un tableau de veille réglementaire, technique et économique sur l'évolution du métier.</p>	<p><b>B3A2C1ME1CE1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalise un tableau regroupement la réglementation en vigueur concernant l'activité de diagnostiqueur, y compris les lois, les décrets, les arrêtés et les normes applicables.</li> <li>- Fait apparaître la démarche à appliquer à la suite de la réglementation en vigueur.</li> <li>- Indique une récurrence de suivi des réglementations concernant l'activité de diagnostiqueur.</li> <li>- Attribue la responsabilité du suivi des veilles réglementaires en désignant la personne ou le service en charge.</li> </ul>

	<p><b>B3A2C2 :</b> Etablir un suivi de l'information technique et économique en vue de se tenir informer sur la réglementation en vigueur concernant l'activité de diagnostiqueur et de s'adapter rapidement aux évolutions métiers, à l'aide d'un tableau de suivi de veille</p>		<p><b>B3A2C2ME2CE2 :</b> - Regroupe l'information technique et économique en vigueur concernant l'activité de diagnostiqueur - Mise à jour régulière du tableau de veille pour refléter les dernières informations, évolutions technique et économique. - Attribue la responsabilité du suivi de l'information technique et économique en désignant la personne ou le service en charge. - Etabli une culture d'amélioration continue en révisant périodiquement le système de suivi et en identifiant des opportunités d'amélioration.</p>
<p><b>BLOC 4</b></p> <p><b>Titre : Développement et pérennisation de son activité</b></p> <p>Modalités d'organisation de l'épreuve : L'évaluation est réalisée à travers un mémoire sur cas et une mise en situation devant le jury ; l'ensemble est détaillé dans les modalités d'évaluation par compétences. Il y aura 5 minutes de soutenance devant le jury par le candidat et réponse aux questions du jury.</p>			
Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><b>B4A1 :</b> Création de l'élaboration prévisionnelle de son activité et son suivi sur un cycle de certification personnelle complet</p>	<p><b>B4A1C1 :</b> Réaliser le prévisionnel de son activité à l'aide d'un business plan afin déterminer les objectifs à atteindre permettant le respect d'un équilibre économique et social.</p>	<p><b>B4A1C1ME1 / B4A1C2ME2 :</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire ; à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury ; un business plan comprenant les objectifs de son activité et les coûts de maintien dans l'activité.</p>	<p><b>B4A1C1ME1CE1 :</b> - Présente l'entreprise, son histoire, sa vision, son but et sa proposition de valeur - Définit les objectifs annuels clairs et mesurables - Etablit un budget de trésorerie - Indique la cible client afin d'établir sa zone de chalandise.</p>

	<p><b>B4A1C2 :</b> Intégrer dans l'élaboration prévisionnel de l'activité l'impact du coût d'un cycle de certification personnelle par domaine pour garantir le maintien dans l'emploi.</p>		<p><b>B4A1C2ME2CE2 :</b> - Etablit un budget de prise en charge des certifications personnelles et habilitations - Définit le temps de non productivité nécessaire au maintien des certifications personnelles</p>
	<p><b>B4A1C3 :</b> Gérer son activité avec des outils d'aide à la décision en vue du suivi des prévisions de ventes, de charges et d'investissement en garantissant une stabilité financière.</p>	<p><b>B4A1C3ME3 :</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire ; à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury ; par son business plan ou par un tableau de suivi sa stabilité financière entre les ventes et les charges.</p>	<p><b>B4A1C3ME3CE3 :</b> - Détermine la trésorerie disponible pour garantir la disposition des ressources nécessaires pour répondre aux besoins financiers - Suit la rentabilité par produit, service ou segment de marché. - Valide que les investissements sont alignés à la stratégie de l'entreprise - Modalise et suit la fidélité client et l'acquisition de nouveaux clients. - Mise en forme et diffusion des résultats - Évaluation des performances commerciales et financières</p>
<p><b>B4A2 :</b> Développement, diversification et différenciation de son activité commerciale</p>	<p><b>B4A2C1 :</b> Structurer une stratégie commerciale en adéquation avec les besoins de la zone de chalandise établie dans le prévisionnel en développant une offre de service.</p>	<p><b>B4A2C1ME1 :</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire ; à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury ; la stratégie commerciale et l'offre de service.</p>	<p><b>B4A2C1ME1CE1 :</b> - Analyse de la zone de chalandise de son activité - Identifie le besoin du client dans cette zone - Etude de la stratégie impactant le client - Suivi des résultats et des performances indiquant la réussite ou non de la stratégie mise en place - Valide la conformité réglementaire de sa stratégie</p>
	<p><b>B4A2C2 :</b> Développer un argumentaire adapté aux produits et/ou services afin de prospecter la clientèle et/ou de répondre à des appels d'offres (site web, élaboration d'une plaquette</p>	<p><b>B4A2C2ME2 :</b> <b>Mise en situation devant le jury :</b> Le candidat participe à une mise en situation devant le jury : jouant le rôle d'un professionnel discutant avec un prospect concernant les produits et/ou services</p>	<p><b>B4A2C2ME2CE2 :</b> - Mise en place d'un argumentaire pertinent et en adéquation avec les besoins du prospect. - Présentation d'une proposition claire et compréhensible par le prospect répondant à ses besoins</p>

	commerciale, emailing, démarchage des prescripteurs)	disponibles afin de répondre à son besoin de diagnostics immobilier. Le candidat doit présenter ses arguments de manière claire et convaincante, répondre aux questions et aux objections du jury, et défendre ses choix. (5 minutes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat adapte son discours aux demandes du prospect tout en respectant la réglementation</li> <li>- Reformule la demande et fait valider au prospect sa compréhension</li> <li>- Valide son argumentaire par la proposition d'un envoi de devis ou d'un nouveau rendez-vous</li> </ul>
	<b>B4A2C3 :</b> Etablir une stratégie de fidélisation auprès des prescripteurs par un suivi de la relation clientèle afin de maintenir des parts de marché.	<b>B4A2C3ME3 :</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire ; à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury ; la stratégie mise en place pour fidéliser ses prescripteurs.	<b>B4A2C3ME3CE3 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie clairement les prescripteurs clés, les clients fidèles et les partenaires.</li> <li>- Evalue la qualité de la relation clientèle actuelle avec les prescripteurs.</li> <li>- Développe une stratégie ciblée et spécifique</li> <li>- Propose un service innovant.</li> </ul>
	<b>B4A2C4 :</b> Réaliser une veille commerciale et en faire son suivi par un benchmarking afin de se positionner efficacement sur le marché.	<b>B4A2C4ME4 :</b> <b>Mémoire sur cas :</b> Le candidat établit dans son mémoire ; à réaliser en amont de la certification, qui sera remis avant l'examen et étudié par le jury ; un étalonnage de ses concurrents afin d'établir son positionnement et sa différence.	<b>B4A2C4ME4CE4 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connait les différents acteurs, ses concurrents et les prix pratiqués par l'ensemble des professionnels de sa zone de prospection.</li> <li>- Différencie son offre de celles existantes</li> <li>- Identifie les forces et les faiblesses de son entreprise par rapport aux concurrents</li> <li>- Les propositions de différenciation doivent être possibles et réalistes dans le respect de la réglementation.</li> </ul>